

Centre d'accueil des victimes

CHU d'Orléans



SOMMAIRE

4. Présentation du projet

- Contexte

5. Notre projet ambitieux

- Un centre d'accueil facile d'accès

6. Présentation des 3 unités

- L'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfance en Danger
- La Maison des femmes d'Orléans
- L'Unité Médico-Judiciaire (UMJ) Adulte

12. Collaboration étroite des 3 unités

- L'implantation future
- L'aménagement intérieur
- Le budget travaux

18. Mobilisation du CHU d'Orléans

- Une mobilisation portée par le fonds Synchronie

19. Mobilisation des mécènes

- Pour nous soutenir

PRÉSENTATION DU PROJET

Contexte

- La prise en charge des victimes de violences est un enjeu social prioritaire
- Les violences sont multiples et concernent toute la société
- 2,8 millions de crimes et de délits ont été enregistrés en 2022
- Les femmes et enfants sont particulièrement exposés

Situation actuelle au CHU d'Orléans

Les victimes de violences sont prises en charge dans 3 unités :

- **L'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfance en Danger (UAPED)**
située au rez-de-chaussée du point vert
- **La Maison des femmes d'Orléans**
située au 2e étage du point bleu
- **L'Unité Médico-Judiciaire (UMJ) adultes**
située au rez-de-chaussée du bâtiment du SAMU



3 unités situées dans 3 endroits différents

Implantation actuelle des 3 unités



NOTRE PROJET AMBITIEUX

Un centre d'accueil facile d'accès

Objectif : réunir les 3 unités dans un même lieu

- Optimiser le **parcours** des victimes
- Faciliter la **collaboration** des 3 unités
- Offrir des **locaux adaptés aux victimes**
- Créer un **espace d'accueil unique, visible et facile d'accès** pour les victimes de violences
- Offrir un emplacement **accessible par le tramway**



Budget du projet : 3 548 000 €

Projection d'implantation



PRÉSENTATION DES 3 UNITÉS

L'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfance en Danger

Sous l'égide du Dr Barbara TISSERON, cette unité reçoit les mineurs victimes de tous types de violences (physiques, sexuelles, psychologiques), de prostitution, de négligences lourdes et les mineurs exposés aux violences conjugales.

Ces enfants sont adressés soit par la Justice, soit par un professionnel de santé, de la petite enfance, de la protection de l'enfance (ASE, CRIP...), soit par un membre de l'entourage, ou encore par les parents eux-mêmes.

Les enfants victimes adressés par la Justice sont auditionnés dans la salle d'audition par des enquêteurs spécialisés, spécifiquement formés au recueil de la parole des enfants. Un chien d'assistance judiciaire nommé Orko peut accompagner le mineur durant toute sa prise en charge pour diminuer son anxiété.



Sur ces dix dernières années, l'UAPED a vu son activité augmenter de 200 % (en 2022, 1355 actes ont été réalisés)

Prise en charge à l'UAPED

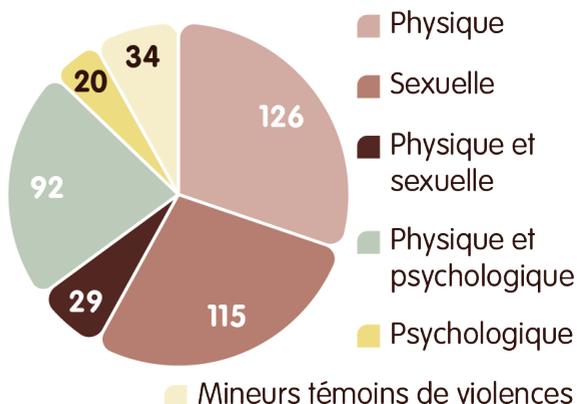


- Enfants et adolescents
- Tous types de violences
- Consultations sur un même temps et un même lieu
- Dans un parcours médico judiciaire protégé, de soin, respectueux de leurs droits et leur vulnérabilité
- Réflexion quotidienne pour une meilleure prise en charge : musique, clowns, chien d'assistance judiciaire, permanence gendarme
- Équipe mobile se déplaçant aussi dans tous les services de pédiatries de l'hôpital si nécessaire

L'activité 2024

Quelques chiffres du Loiret :

- **2008** : 35 enfants
- **2024** : 1260 enfants
- **2025** (premier trimestre) : 385 enfants, soit 7 par jour
- **2025** (projection annuelle) : 1 695 enfants



L'équipe



La Maison des femmes d'Orléans

La Maison des femmes a vu le jour grâce aux volontés conjointes du Dr Aimé, médecin légiste, Mmes Bakkaus-Ahiawonou, Durand Maringe, Berbain et Deroche, sages-femmes du CHU. Elle est un lieu ressource pour les femmes victimes de violences ou vulnérables et propose un accompagnement adapté et spécifique à chaque patiente, afin de sortir des violences, retrouver une autonomie et se reconstruire.

L'unité « violences faites aux femmes » sera la première à voir le jour en 2021 suivie en 2024 par l'unité « mutilations sexuelles féminines » et l'unité « santé sexuelles et prévention ».

Après une première consultation d'évaluation, il est proposé un accompagnement individuel, médico-psycho-social et collectif grâce aux groupes de parole et ateliers de reconstruction. Cet accompagnement est complété par des permanences de juristes (France Victimes et CIDFF), de policiers et de France Travail.

Les femmes sont adressées par un professionnel de santé, un membre de l'entourage, un service de police judiciaire ou un partenaire (CAF, structures d'hébergement, association d'aides aux victimes, etc). Certaines femmes contactent l'unité spontanément.



Entre 2022 et 2023, la Maison des femmes a vu son activité augmenter de 68 %

Un service regroupant 3 unités distinctes mais complémentaires pour les femmes

1. L'Unité violences faites aux femmes

- Tre unité fonctionnelle : ouverte en novembre 2021
- Elle accompagne les femmes victimes de violences grâce à une prise en charge globale adaptée aux besoins et au rythme de chacune
- Elle facilite l'accès au parcours judiciaire
- Elle dépiste et oriente les enfants victimes ou témoins de violences, en travaillant avec l'UAPED

2. L'Unité mutilations sexuelles féminines

- Ouverte en juillet 2024
- Elle accompagne les femmes en questionnement sur l'excision et permet de faire connaître les conséquences sur la santé
- Elle propose un parcours de soin et oriente les femmes le souhaitant, vers une chirurgie réparatrice

3. L'Unité de santé sexuelle et prévention

- Ouverte en septembre 2024
- Elle permet de gérer les problématiques liées à la contraception, au dépistage et au traitement des infections sexuellement transmissibles et toute autre demande en rapport avec la sexualité des femmes victimes de violences

L'activité 2024

- **359 patientes** suivies
- **1 850 consultations** et **entretiens médico psycho sociaux, participations aux ateliers et permanences**



+30 % par rapport à 2023



+ de 3 mois d'attente pour les psychologues

- Développement des permanences d'associations : **181 entretiens**
- Ateliers de revalorisation : **300 participations**



Poursuite de l'activité de sensibilisation intra et extra hospitalière

- Formation auprès des étudiants en médecine, infirmiers, aides-soignants, assistants de régulation médicale...
- Sensibilisation de plus de 215 professionnels le 25 novembre 2024

L'équipe



**Mélanie
Aimé**

Médecin légiste



**Sandra
Da Cruz**

Assistante sociale



**Laëtitia
Sail**

Assistante sociale



**Aïssata
N'Diaye**

Aide soignante



**Isabelle
Riffet**

*Secrétaire
médicale*



**Laure
Bakkaus-
Ahiawonou**

Sage-femme



**Camille
Obam Ze**

Psychologue



**Lina
Bonin**

*Secrétaire
médicale*



**Victoria
Chouin-Bauer**

Psychologue



**Emmanuelle
Berbain**

Sage-femme



**Marie-Laure
Deroche**

Sage-femme



**Marie
Teisseire**

Psychologue



**Marine
Durand
Maringe**

Sage-femme



SUKI

L'Unité Médico-Judiciaire (UMJ) Adulte

Ouverte depuis 2011, cette unité reçoit les victimes majeures adressés par la Justice. Elle pratique également des certificats de non-excision pour les mineures adressées par l'OFPPRA et fournit aux mères accompagnatrices des certificats d'excision. Elle assure également une activité de thanatologie (pratique des examens de corps). Cette activité est dirigée par le Dr Pierre TIXERONT.



Sur ces dix dernières années, l'UMJ adultes a vu son activité augmenter de 33 % (en 2022, 1 518 actes ont été réalisés)

- **Réalise des actes médicolégaux**
 - À la demande de la justice : examens de victimes vivantes, corps de personnes décédées et expertises judiciaires
 - À la demande de l'OFPPRA : certificats médicaux constatant l'absence de mutilations sexuelles, certificat d'excision possible pour les mères accompagnatrices
 - À la demande des médecins du CHU : autopsies scientifiques
- **Soutien psychologique des victimes reçues**
- **Soutien juridique** grâce à la permanence hebdomadaire de l'association France Victimes 45

L'activité 2024

- **1 579 actes** soit une augmentation de **21 % en 5 ans**
 -  **1 022 victimes reçues**
dont **33 % de victimes de violences conjugales**
 -  **51 examens de corps**
 -  **291 certificats de non excision et 55 certificats d'excision**
- **223 consultations psychologiques**

L'équipe

- 5 médecins légistes
- 2 secrétaires
- 1 psychologue
- Internes de spécialité et de Dr Junior
- Une permanence hebdomadaire de l'association France Victimes 45

COLLABORATION ÉTROITE DES 3 UNITÉS

Des activités complémentaires et des ressources mutualisées

L'UAPED, la Maison des femmes et l'UMJ Adultes sont étroitement liées pour garantir une prise en charge optimale et complète aux victimes de violences. Il est fréquent qu'une femme et ses enfants soient pris en charge au sein de deux voire même des trois unités : chaque unité ayant sa spécificité propre. Quand une femme reçue à l'unité de violences faites aux femmes révèle que ses enfants sont exposés à des violences, ces derniers sont pris en charge par l'UAPED. De même, lorsqu'un enfant révèle que sa mère fait l'objet de violences conjugales, celle-ci se voit proposer un accompagnement à la maison des femmes. Les équipes travaillent donc quotidiennement ensemble et interviennent au sein de deux voire même de trois unités.

Cette mutualisation permet de limiter la répétition de la parole des victimes et garantit un suivi optimal des prises en charge. Par ailleurs, des staffs mensuels sont régulièrement organisés entre les professionnels garantissant un accompagnement de qualité.

Une volonté d'aller plus loin par une prise en charge complète

Une prise en charge de qualité se doit d'être complète pour accompagner les victimes dans leur parcours de reconstruction. C'est pourquoi les trois unités se trouvent particulièrement ouvertes vers les partenaires extérieurs : autorité judiciaire, forces de police et de gendarmerie, tout comme les associations et partenaires institutionnels. Pour certains d'entre eux, des permanences ont été créées au sein des unités.

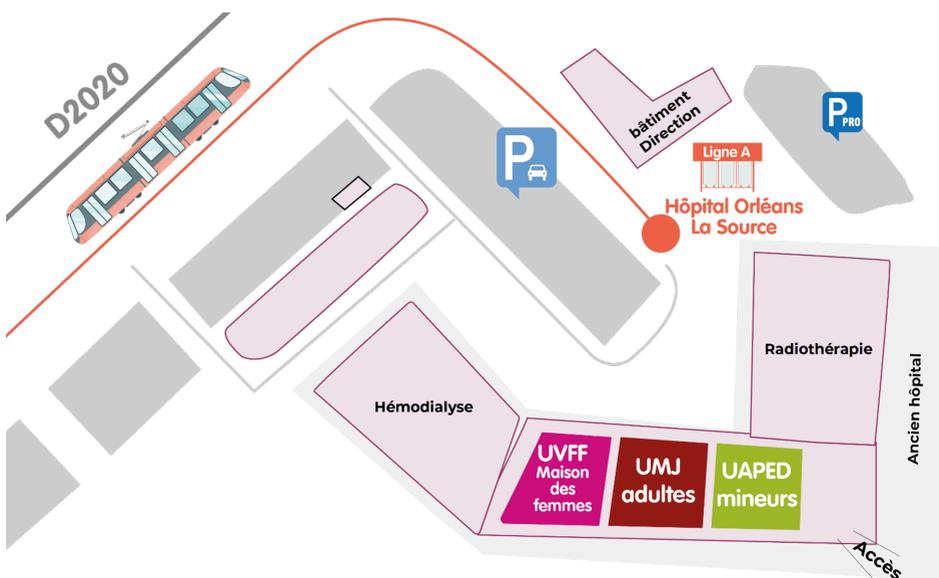
Toutefois, la localisation actuelle de ces trois unités rend complexe le parcours des victimes de violences, public particulièrement fragile. En effet, situées dans deux bâtiments différents des unes et des autres de plus de 600m, cet éloignement contraint les victimes et les équipes à traverser la rue intérieure de l'hôpital et à en sortir le cas échéant. Ces longs déplacements majorent les délais de prise en charge, le stress ressenti par les victimes et peuvent malheureusement conduire au renoncement des soins. C'est pourquoi les équipes du CHU portent l'ambition de se réunir dans un lieu unique, visible et facile d'accès.

L'implantation future

Ce lieu unique permettra autour d'un plateau de 1 300 m² d'offrir une prise en charge globale de toutes les victimes tout en favorisant les synergies entre les unités.

Femmes et enfants pourront ainsi arriver demain ensemble et être pris en charge de manière coordonnée. Le lieu unique facilitera l'identification et le recours de ce centre pour les victimes comme pour les partenaires institutionnels ou associatifs.

L'unité, moderne et accueillante, constituera un lieu essentiel du premier pas vers la réhabilitation des différents publics accueillis.



L'emplacement ciblé est situé au terminal du tramway à l'arrêt « Hôpital de La Source », au rez-de-chaussée du vieil hôpital. Ces locaux, actuellement inexploités depuis près d'une décennie, sont vétustes et non adaptés à ce type de prise en charge ; ils pourront l'être demain grâce à notre projet.

L'aménagement intérieur

Un centre d'accueil spacieux et chaleureux

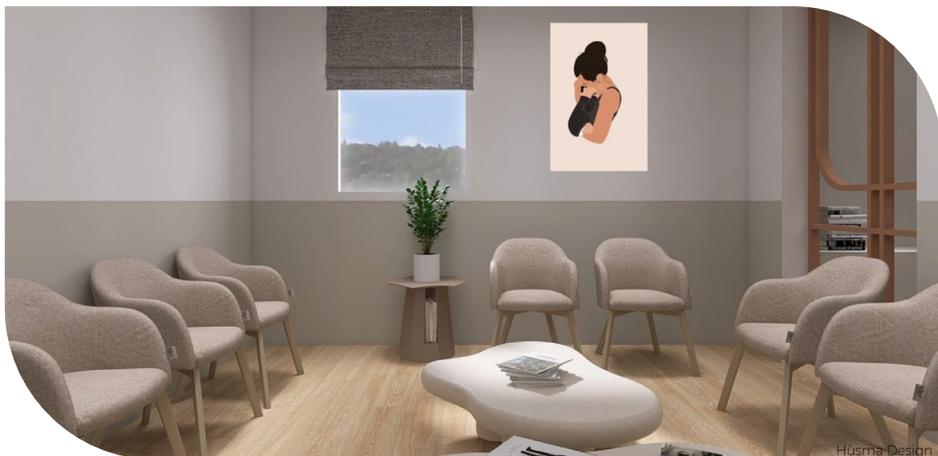
- Plateau de 1 300 m²
- Locaux spacieux, modernes et chaleureux

Moodboard



Hüsma Design Manon Menon

Projections





Le budget travaux

Lot chauffage, ventilation, climatisation et plomberie	936 000 €
Lot second œuvre	780 000 €
Lot désamiantage - curage	528 000 €
Lot toiture	317 000 €
Lot électricité	312 000 €
Lot menuiserie extérieure	252 000 €
Aléas et inflation	230 000 €
Lot structure gros œuvre	161 000 €
Bureau d'étude et de contrôle	32 000 €
BUDGET TOTAL DES TRAVAUX	3 548 000 €

MOBILISATION DU CHU D'ORLÉANS

Une mobilisation portée par Synchronie

Le fonds de dotation du CHU d'Orléans

Ce projet ambitieux se propose d'offrir une prise en charge complète, simple d'accès et transversale à chaque victime, en allant au-delà de la seule prise en charge médicale mais en y intégrant toutes les possibilités d'une reconstruction complète. C'est pourquoi le concours de tous à cet enjeu social est ici sollicité.

Les fonds récoltés par le fonds de dotation du CHU d'Orléans, Synchronie, peuvent faire l'objet d'avantages fiscaux.

Chaque particulier, entreprise, institutionnel, peut être confronté aux violences et être acteur de ce projet de prise en charge.

- Un projet unique sur l'année 2025
- Une campagne de collecte audacieuse
- Une campagne de communication nationale sur les réseaux sociaux

Campagne de collecte de dons audacieuse

- **Présence chez nos partenaires**
Leclerc et Carrefour
- **Présence place du Martroi**
- **Campagne** de posts sur les réseaux sociaux
- **Témoignages**
- **Vidéos de notre marraine et parrain**
- **Vidéos de personnalités publiques**
- **Sacs à baguettes**
- ...



MOBILISATION DES MÉCÈNES

Comment êtes-vous concernés ?

 En tant qu'acteurs économiques ou institutionnels, **vous êtes nos meilleurs ambassadeurs** ; nos futurs mécènes

 Les bénéficiaires sont potentiellement vos collaborateurs, vos clients, nos patients et nos professionnels de santé

 **Opération gagnant / gagnant** : votre soutien contribuera à l'amélioration de nos prises en charge

Ce que le CHU d'Orléans attend de vous

1. Une **mise en relation** avec votre **réseau** (contacts, etc.)

2. Votre **soutien** sous différentes formes

- Dons monétaires
- Invitations à vos conférences
- Relais sur vos réseaux sociaux...

 **Institutions, particuliers, entreprises, chacun peut contribuer !**

Pour nous soutenir



Faites un don :

via Synchronie en cliquant [ici](#)



Ou contactez-nous :

direction.communication@chu-orleans.fr

Faites un don

